



DOSSIER DE PRESSE

TALENTS 2010, C'EST PARTI !

Regrouper les forces pour relever un défi majeur

Après une phase d'analyse et de réflexion menée conjointement par le Pôle de Compétitivité ARVE INDUSTRIES Haute-Savoie Mont-Blanc, le Syndicat National du Décolletage (SNDEC), le Centre Technique de l'industrie du Décolletage (CTDEC) et la Chambre Syndicale de la Métallurgie (CSM), les groupes de projets "Gestion des Compétences" et "Image et Promotion des Métiers" se sont rapprochés pour former une même équipe. Ils ont développé un nouveau programme, nommé "TALENTS 2010", qui relève d'un objectif ambitieux pour l'avenir socio-économique de notre territoire :

"RETABLIR DURABLEMENT L'ADEQUATION ENTRE LES RESSOURCES ET LES BESOINS QUANTITATIFS ET QUALITATIFS EN PERSONNEL DES ENTREPRISES DU PÔLE"

Les acteurs de l'éducation, de l'orientation, de l'emploi et de la formation professionnelle, les entreprises, les pouvoirs publics sont tous concernés et impliqués dans cette démarche innovante du Pôle de Compétitivité Arve Industries.

Un programme en trois volets

- **Développer l'Image et promouvoir les métiers**
- **Développer les Compétences**
- **Mettre en place la gestion prévisionnelle de l'ensemble des besoins des entreprises du Pôle.**

1. Le volet Image et Promotion des Métiers

Il définit 12 actions prioritaires. Ces projets complètent ou renforcent les dispositifs existants. Ils fédèrent les partenaires, mutualisent les moyens et les compétences. Ils favorisent les regroupements autour d'un objectif commun dans un mouvement collectif, global et coordonné.



L'ENTREPRISE, VECTEUR D'IMAGE

Engagée en septembre 2007, cette action consiste à sensibiliser les chefs d'entreprise et leurs collaborateurs à l'importance de la qualité de l'Image qu'ils transmettent à leurs salariés, principal vecteur de communication et d'orientation des jeunes vers ce secteur professionnel. D'ores et déjà, huit entreprises se sont engagées, aux cotés d'un consultant, dans la construction d'une démarche innovante applicable aux TPE comme aux plus grandes entreprises industrielles.

POINT INFO INDUSTRIE

Depuis le mois de septembre 2007, deux espaces d'accueil sont ouverts aux jeunes, aux demandeurs d'emploi, aux institutionnels et aux entreprises. Ils permettent à tous les publics de rencontrer facilement un conseiller Industrie. Ce spécialiste est capable de les renseigner, de les orienter, de répondre aux questions relatives à l'éducation, à l'emploi et aux métiers dans l'Industrie.

Des permanences accueillent les visiteurs sans rendez-vous tous les mercredis après-midi de 14h00 à 17h30 à la Maison des Entreprises à ANNECY et au CTDEC à Cluses.

Complémentaire aux espaces "emploi" et aux Centres d'Information et d'Orientation, ce dispositif est une nouvelle ouverture de l'Industrie au grand public.

CLASSES DECOUVERTES POUR LES ELEVES DES AUTRES DEPARTEMENTS

L'effort est également porté hors des limites du département dans la continuité d'une action existante. L'objectif est de faire connaître les potentialités de formation, d'emploi et d'évolution professionnelle du territoire à des jeunes et des enseignants ayant intégré une filière mécanique. De janvier à avril 2008, des classes seront accueillies, hébergées, guidées dans des visites d'entreprises et d'établissements de formation. Ils découvriront également les activités de loisirs spécifiques à notre région.

COMMUNICATION DECOLLETAGE

Toujours dans la poursuite des efforts dans la Promotion des Métiers, cette action s'attache à diffuser une Image positive du décolletage et des métiers de la sous-traitance du département. Un site Internet www.ledecolletage.fr a été créé. Un SPOT télévisuel "Des métiers qui en valent 1000" a été diffusé sur les chaînes des télévisions locales et dans les salles de cinéma.

AUTRES ACTIONS A VENIR

D'autres projets sont déjà dans les starting-blocks.

Parmi ceux-ci nous retiendrons :

- l'intervention de professionnels pour faire connaître l'Industrie aux élèves, aux conseillers d'orientation et aux spécialistes de l'emploi,
- l'organisation de "journées famille" dans les entreprises,
- la présence de "POINTS INFO INDUSTRIE" dans des manifestations ou des salons "grand public" et professionnels,
- le renforcement de la communication sur l'évolution de la sous-traitance industrielle, ainsi que le suivi de la vie des entreprises dans une revue de presse.



2. Le volet Développement des Compétences :

Les entreprises sont confrontées à des difficultés de recrutement, de fidélisation du personnel, d'amélioration de la performance et d'évolution des métiers et des produits.

Pour répondre à ces enjeux, le Pôle mobilise des moyens humains et financiers afin que chaque adhérent qui le souhaite puisse mettre en œuvre une réflexion sur la gestion prévisionnelle de l'emploi et des compétences. Elle débouchera sur des plans d'actions opérationnels.

Cette mission a été confiée à un prestataire spécialisé. Elle débutera en octobre 2007 avec une dizaine d'entreprises volontaires. Cette première phase s'achèvera en décembre 2007.

Le cabinet choisi travaille dans le respect du code de déontologie des consultants : Devoir de réserve et confidentialité.

3. Le volet Gestion prévisionnelle des besoins :

En complément, afin d'optimiser ses ressources, le Pôle prévoit la mise en place d'une structure permanente chargée de recenser et de valoriser les besoins communs identifiés.

Cet outil de gestion territoriale des compétences devrait permettre entre autre :

- de mutualiser des actions de formation,
- de maîtriser les conséquences des mutations technologiques,
- de préparer les évolutions métiers
- d'anticiper sur les métiers à risque et en tension.

Les actions "TALENTS 2010" s'inscrivent dans un projet global et fédérateur destiné à créer les conditions favorables au développement des entreprises adhérentes du Pôle.

CONTACT :

Bernard VESIN - Chef de projet TALENTS 2010
Téléphone : **04 50 52 39 00**
Télécopie : **04 50 51 49 06**